

# Fiche technique Agriculture biologique Petits Pois

2018



## Préalable à la mise en place de la culture

Irrigation est obligatoire et la mise en place sur les terres en coteaux est limitée (problématique pente et contrepente)

Attention dans le cadre de la contractualisation, le planning de production est directement en lien avec le planning des besoins usine ainsi, les choix variétaux, dates de semis et de récolte sont imposés. Ceci dans l'objectif d'avoir une production en adéquation avec les besoins des usines.

Par ailleurs, tous les chantiers spécifiques (semis et récolte, voir binage) sont pilotés par la CUMA de la coopérative.

## Itinéraire technique en agriculture biologique

Etapes de culture	Itinéraire Petits Pois AB
Unité de production minimum	5 ha mini avec un objectif de regroupement des parcelles pour l'optimisation des récoltes
Cycle de la culture	95 à 105 jours
Précédent	Eviter les carottes, tournesol, colza, tabac et pommes de terre ainsi que les légumineuses sur 5 dernières années (risque sclérotinia)
Choix variétal	Variétés peu ramifiantes (gestion de l'enherbement) Attention variétés NT uniquement = dérogation obligatoire à réaliser sur <a href="https://semencesbiologiques.fr">https://semencesbiologiques.fr</a>
Travaux pré-semis	Labour + faux semis en fonction du salissement (2 à 4 voire plus) Lit de semence fin et le plus plat possible. Idéalement rappuyer.
Période de semis/ plantation	Dès le 15 février jusqu'au 15 mars Densité = 1 000 000 – 1 100 000 grains /ha
Fertilisation	Le petits pois est une culture peu exigeante. Un apport de 5t de fiente au semis permet de couvrir les besoins avec éventuellement un apport de sulfate de potasse

<b>Désherbage</b>	Herse étrille et/ou houe rotative (4 à 7 passages en fonction des conditions culturales)
<b>Irrigation</b>	Besoins (100-150 mm max soit 1000 à 1500 m <sup>3</sup> /ha) Prévoir des tours d'eau rapprochés si les printemps sont secs et à partir de la floraison jusqu'à la récolte s'il fait chaud pour éviter des avortements et des mûrissements.
<b>Maladies</b>	<p><b>Sclérotinia :</b>  <u>Dégâts</u> : pourriture des tiges, feuilles et des gousses.  <u>Cycle</u> : le champignon se conserve dans le sol. Il se développe sous forme de scléroties noires qui produisent des ascospores disséminées par le vent. Le champignon se développe avec une humidité relative à plus de 85% et des températures comprises entre 4 et 30°C (optimum autour de 20°C).  <u>Prophylaxie</u> : allonger les rotations avec des plantes non sensibles  <u>Traitements</u> : en fonction de la pression, positionner un Constans en préventif</p> <p><b>Mildiou possible :</b>  <u>Dégâts</u> : à la levée, il se traduit par des fontes de semis, en cours de végétation, un feutrage gris apparaît et les plantes se nanifient. Les gousses sont jaunâtres et déformées.  <u>Cycle</u> : le champignon se conserve dans le sol sous forme d'oospores. Les contaminations primaires ont lieu dans le sol. Le champignon se développe avec une humidité relative à plus de 85% et des températures comprises entre 5 et 18°C.  <u>Prophylaxie</u> : utilisation de variétés tolérantes ou résistantes. Renforcer la plante avec des engrais foliaires.  <u>Traitements</u> : utiliser une spécialité commerciale à base de cuivre (0 à 4 passages en fonction des conditions climatiques). Pour être efficace les cuivres doivent être positionnés avant les pluies contaminatrices et renouvelés après lessivage.</p>
<b>Ravageurs</b>	<p><b>Puceron : problème majeur</b>  <u>Dégâts</u> : déformation des jeunes folioles et impact sur la croissance des jeunes pousses voire de la plante. Peut-être vecteurs de viroses. Présence de miellat sur lequel se développe la fumagine. Impact sur le rendement peut-être très important.  <u>Cycle</u> : les pucerons effectuent leur cycle complet sur légumineuses. Ils se conservent sous forme d'œufs d'hiver.  <u>Prophylaxie</u> : suivi des parcelles pour détecter rapidement les premières attaques. Possibilité de soutenir la plante avec des engrais foliaires à base de Terpènes d'orange.  <u>Traitements</u> : aucun.  Suivre les dérogations Pyrevert (En 2017 : dérogation 120 jours) – entre 2 et 3 passages. Application tôt le matin ou tard le soir (vérifier que les bourgeons sont ouverts)</p>
<b>Récolte</b>	20 mai au 25 juin. <b>Très bon précédent pour des cultures dérobées précoces</b>

<b>Rendement en bio</b>	Objectifs : Extra Fin = 4t/ha Très fin = 5t/ha Fin-mi-fin = 6t/ha Année 2015-2016 : dépassement des objectifs 2017 = mauvais résultats pour cause de gels tardifs
-------------------------	--

## Rappel concernant les intrants

### La fertilisation

Les fertilisants utilisés doivent être autorisés en AB, lorsqu'ils sont formulés ou sous forme d'engrais foliaire la mention « utilisable en agriculture biologique » doit être apposée sur l'étiquette du produits, sa fiche technique et la facture d'achat.

Type d'engrais disponibles en AB :

- Effluents d'élevage : type fiente de volaille, fumier de bovin,...
- Engrais autorisés en AB formulés (type granulés, farines...)
- Compost de déchets verts...
- Patenkali pour la potasse...

### Protection phytosanitaire

Les produits utilisables en AB doivent avoir une Autorisation de Mise sur le Marché française et porter la mention « utilisable en agriculture biologique » apposée sur l'étiquette du produits, sa fiche technique et la facture d'achat.

Chaque année l'INAO publie un guide des intrants utilisables en AB ([Liste des produits et usages \(format Excel\)](#)) et les produits utilisables en bio ont un logo AB sur le site de l'ANSES : <https://ephy.anses.fr/> .

**A retenir** : les spécialités commerciales autorisées en AB sont des produits de contacts ; ils agissent en préventif et leur positionnement doit être anticipé.

Il faut les utiliser dans de bonnes conditions pour éviter des problèmes de phytotoxicité et garantir une meilleure efficacité.

Pour certaines spécialités, faire attention à la disponibilité des produits.

## Quelques données économiques

Objectif à 4 T de pois extra-fins	Prix unitaire	Quantité	Montant total
<b>Produits</b>			
Vente Petits pois XF	857	2	1714,00 €
	682	2	1364,00 €
Prime PAC*			
<b>TOTAL PRODUITS</b>			<b>3078,00 €</b>
<b>Charges opérationnelles</b>			
Forfait semis/semences/récolte	1010	1	1010,00 €
Engrais/amendements	325	1	325,00 €
Traitements :			
* 3 Pyrevert (si dérogation)	82,56	2	165,12 €
Mécanisation :			
* Préparation du sol (L+ 2 FS)	130	1	130,00 €
* Epannage fertilisation	35	1	35,00 €
* Passage pulvé	10	3	30,00 €
* Passage herse étrille	15	5	75,00 €
Main d'œuvre :			
* Désherbage manuel	13,7	15	205,50 €
Irrigation (hors redevance et cotisation)	0,05	1500	75,00 €
Cotisations spécifiques (OP, grêle...)	194,9	1	194,90 €
<b>TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES</b>			<b>2245,52 €</b>
<b>Marge opérationnelle (hors aides PAC)</b>			<b>832,48 €</b>

\*Dans le cadre de la PAC, l'agriculteur peut bénéficier du paiement découplé (241 € / ha en moyenne en 2017) et d'une mesure d'aide à l'agriculture biologique (maintient = 250 €/ha ; conversion = 450 €/ha)

## Contacts

Frédéric SIRI - UNIPROLEDI – 06 07 09 43 41 - [fsiri@groupe-uniproledi.fr](mailto:fsiri@groupe-uniproledi.fr)

Séverine Chastaing – Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne - 06 77 01 59 97 – [severine.chastaing@ca47.fr](mailto:severine.chastaing@ca47.fr)

Interbio Nouvelle Aquitaine – [www.interbionouvelleaquitaine.fr](http://www.interbionouvelleaquitaine.fr)

Avec le soutien financier

